



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 septembre 2017

Les Fédérations CFE-CGC Banque, Energies, Crédit Agricole, Chimie, FIECI (*Bureaux d'Etudes Techniques Syntec*), Assurances, Commerce et Services, Culture Communication Spectacles, Construction, Inova (*Hôtellerie, Restauration, Sports, Loisirs et Casinos*) et Transports couvrent des champs professionnels qui représentent plus de 14 millions de salariés.

Fortes de leur engagement au quotidien auprès des salariés des entreprises de leurs branches professionnelles, ces Fédérations partagent pleinement les analyses et les inquiétudes de la CFE-CGC sur les ordonnances réformant le droit du travail, à savoir :

- **elles ne créeront pas d'emplois**, le MEDEF et le Gouvernement le reconnaissent ouvertement,
- **elles ne visent qu'à réduire les coûts pour les entreprises**, et ce afin d'accroître les marges et les dividendes dont une part importante ne sert en rien l'économie française,
- **elles précarisent toujours plus les salariés** par des dispositifs d'emplois non sécurisés dont les conséquences se font sentir dans la vie quotidienne (difficulté à obtenir un logement ou un crédit),
- **elles facilitent les licenciements**, plafonnent les indemnités prudhommales, limitent la contestation loin de toutes réalités et laissent les employeurs faire comme bon leur semble sans aucun garde-fou,
- **elles ne placent pas la confiance entre partenaires sociaux au cœur de la réforme** : le caractère obligatoire de la fusion des instances de représentation du personnel en est un exemple : le Gouvernement affirme vouloir renvoyer à la négociation d'entreprise mais délibérément empêche celle-ci sur la question du CHSCT,
- **elles mettent en danger la santé au travail des salariés**, en allant encore plus loin que la Loi El Khomri qui avait très amoindri la médecine du travail : fin du CHSCT, fin des déclarations obligatoires.

Cette loi est portée par un besoin clairement exprimé par les employeurs :

les salariés doivent coûter moins cher !

Pour toutes ces raisons, nos Fédérations appellent à rejoindre la mobilisation du 21 septembre, à Paris et dans toutes les villes où l'unité syndicale aura pu se réaliser.

Contacts :

Banque : Régis DOS – SANTOS – 06.08.89.15.65

Crédit Agricole : Philippe LAISNE – 07.86.28.90.55

Assurance : Joël MOTTIER : 06 79.29.63.73

Commerce et Services : René ROCHE – 06.14.82.07.72

Culture Communication et Spectacle : Jean-Claude FORTE – 06.79.39.32.52

Construction : Lionel MALATERRE – 06.81.20.30.39

Energies : William VIRY-ALLEMOZ – 06.72.27.42.20

Chimie : Malik GUEYE – 06.30.33.27.38

Fieci : Michel de la FORCE – 06.63.08.97.36

Inova : Michelle FOIRET – 06.08.98.82.89

Transports : Frédéric BERARD - 06.26.34.51.76